

Montreuil,
le vendredi 8 juillet 2022

Émetteur : Affaire suivie par : Simona BURGIO sburgio@ucanSS.fr

Objet : Salon de recrutement virtuel des personnes en situation de handicap

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional

Après l'expérience réussie de 2020, qui a été renouvelée en 2021, l'UcanSS au travers de la Mission handicap, lance une nouvelle édition du salon de recrutement virtuel de la Sécurité sociale dédié aux personnes en situation de handicap.

Le bilan réalisé pour les éditions précédentes comptabilise 545 offres de poste, permettant le recrutement de plus de 150 personnes. Vous avez été 137 organismes à vous y associer.

Le salon de recrutement virtuel s'inscrit dans la continuité de l'engagement du Régime général en faveur du handicap, concrétisé par la convention entre l'Agefiph et l'UcanSS renouvelée en 2021 et en particulier l'axe recrutement. Il participe à l'objectif visant à ce que l'ensemble des organismes du Régime général atteignent l'obligation légale de 6% d'emploi des travailleurs handicapés.

Pour cette nouvelle édition, les modalités de 2020 sont reconduites à travers l'organisation d'un salon qui sera exclusivement dédié à nos organismes. Nous poursuivons dans ce cadre notre partenariat avec Handicap.fr qui déploie les salons virtuels via Hello Handicap.

La participation de votre organisme à ce salon est entièrement prise en charge dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Agefiph signée par l'UcanSS.

Ce salon vous donne ainsi la possibilité de :

- rendre visible votre politique handicap,
- cibler et attirer les profils TH correspondant à vos offres,
- constituer un vivier de candidatures de personnes avec des profils compétents et en situation de handicap,

- participer à une action interbranche d'envergure donnant une plus forte visibilité aux offres d'emplois proposés.



L'événement se déroulera selon les étapes suivantes :

- **Phase 1** : l'enregistrement de la participation de votre organisme au salon prévu jusqu'au 30 septembre. Cette démarche permet de préparer les accès à la plate-forme.

Vous pouvez vous inscrire directement via [ce formulaire](#).

- **Phase 2** : la saisie des offres par chaque organisme du 1er au 21 octobre. Tous les types de contrats peuvent être proposés. Il est aussi possible de saisir des offres d'emploi à venir afin de constituer un vivier de candidatures.
- **Phase 3** : la tenue des entretiens de recrutement du 29 novembre au 1er décembre. Ces entretiens seront réalisés à distance par téléphone ou tchat, via la plate-forme Hello Handicap.

Les recruteurs seront accompagnés à la prise en main de l'outil. A l'issue du salon, un bilan statistique et la mise à disposition du vivier de candidatures seront mis à votre disposition.

Vous serez par ailleurs sollicités pour renseigner un questionnaire de satisfaction visant à tirer le bilan de l'opération à l'échelle interbranche et à nourrir l'amélioration pour l'avenir de ce type d'opérations.

Pour toute information complémentaire, Simona Burgio, pilote de la Mission Handicap nationale, se tient à votre disposition à l'adresse sburgio@ucanss.fr ou au 01.45.38.81.68. Ces informations sont par ailleurs relayées sur la communauté Handicap du U Réseaux.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Raynal LE MAY

Directeur

